

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

DES AUXILIAIRES D'ENSEIGNEMENT

L'implication des auxiliaires d'enseignement dans les activités de laboratoire de premier cycle occupe une place prépondérante dans l'apprentissage des étudiants. Pour que votre expérience de travail puisse vous apporter un maximum de satisfaction, il est primordial que vous sachiez quelles sont les tâches et responsabilités qui vous incombent lorsque vous prenez la décision de vous investir dans ce travail. Les informations décrites dans ce document vous serviront de guide pour que vous puissiez accomplir votre travail dans les meilleures conditions.

Votre travail d'auxiliaire comporte 3 étapes. Les voici :

- 1) La préparation : Avant la séance de laboratoire, il est important de
 - Prendre connaissance du protocole, des changements effectués au cours de l'année, de rencontrer le personnel technique et de s'assurer que l'on comprend bien les objectifs de l'activité et le travail qui doit être effectué par les étudiants

Dans le cadre des cours siglés BIA, où il y a présence d'un tuteur au laboratoire, une rencontre hebdomadaire permet généralement de réaliser cette étape. Dans les cours siglés BIO, cette étape est tout aussi importante et doit être menée à terme, même si aucun enseignant n'est présent au laboratoire ; de là l'importance de rencontrer le personnel technique

 - Préparer un laïus pour les étudiants leur décrivant les objectifs de l'activité et le travail qu'ils doivent effectuer, en mettant en lumière les étapes critiques de l'expérience, tout en tenant compte du programme dans lequel les étudiants sont inscrits

- 2) Au laboratoire : En ce qui concerne l'activité de laboratoire proprement dite, il est important de
 - Se présenter au laboratoire quelques minutes avant le début de la séance afin d'accueillir les étudiants et de s'enquérir des modifications ou ajustements de dernière minute

 - D'être proactif en circulant d'une équipe à l'autre afin d'intervenir, lorsque l'on constate que les consignes ne sont pas bien comprises, et de répondre aux questions des étudiants

- Faire preuve de patience et de respect dans les interventions faites auprès des étudiants. Ne jamais oublier que ces derniers sont là pour apprendre et que c'est votre rôle de répondre à leurs questions même si vous devez répéter les informations que vous avez déjà communiquées
- S'assurer que les règles de santé et de sécurité sont observées par tous les étudiants
- S'assurer que les étudiants respectent les consignes concernant la récupération des déchets et le rangement du matériel, à la fin du laboratoire

3) L'évaluation : Afin de faciliter l'étape d'évaluation, il est important de

- Établir un horaire précis de vos disponibilités afin de répondre aux questions des étudiants, en dehors de la période de laboratoire
- Établir une liste courte et précise des exigences à respecter dans la rédaction du rapport de laboratoire et présenter cette liste sous forme papier aux étudiants. Leur indiquer les sanctions encourues en cas de plagiat
- Déterminer une date précise et un lieu facilement accessible et sécuritaire pour la remise des rapports. Établir des règles claires en cas de retard lors de la remise
- Établir une grille d'évaluation et répartir équitablement la correction des rapports entre les auxiliaires d'enseignement. Lorsqu'il y a plus d'un groupe pour une même activité, établir une grille commune pour les exigences et la correction des rapports pour tous les groupes

Pour les cours siglés BIO, le démonstrateur a habituellement la tâche de préparer et de présenter le laïus aux étudiants. Cependant la correction des rapports doit être répartie équitablement en le démonstrateur et le ou les moniteurs

Il importe de préciser que pour tous les cours, qu'ils soient siglés BIA ou BIO, il y a toujours un professeur responsable auquel vous pouvez vous référer en cas de besoin. De plus, le personnel technique est toujours à votre disposition pour répondre à vos questions.

Nous espérons que ce guide que nous avons préparé à votre intention vous sera utile dans l'accomplissement de vos tâches. Bonne session !

Hélène Beaumier, Chef du personnel technique

Pour le Comité des auxiliaires d'enseignement

13 avril 2011